

E.P.S. Passage du test natation anti-panique

Dans le cadre des programmes nationaux d'E.P.S, le test anti-panique est obligatoire pour pratiquer des activités nautiques: voile, kayak, canoë...

Pour que votre enfant puisse pratiquer en toute sécurité lors de la semaine des activités de pleine nature (APPN), le collège organise le passage de l'épreuve qui se déroulera selon le planning suivant:

Lundi 30 juin 2016 de 9h à 12h, **la classe de 6A** et **la moitié de la classe de 6B** (Par ordre alphabétique jusqu'à Lily Joubard comprise)

Lundi 06 juin 2016 de 9h à 12h, **la classe de 6C** et **la moitié de la classe de 6B** (Par ordre alphabétique de Zoé Khidirian jusqu'à la fin de la liste)

Ce test anti-panique s'effectuera à la piscine de Gémenos sous la responsabilité des enseignantes d'E.P.S.

Départ et retour au collège

Transport en autocar privé

Le test est obligatoire avec une tenue adaptée à la pratique du test en piscine.

Les élèves devront se munir **d'un maillot de bain** (pas de short maillot), **d'un bonnet de bain**, **d'un tee-shirt** (qui ira dans l'eau de piscine donc prévoir un vieux tee-shirt), d'une serviette, du classeur E.P.S. et de la bouteille d'eau.

Attention, les élèves ayant cours d'E.P.S. les lundis et non concernés par le planning seront déscolarisés le matin.